



Ouchy, le 28 septembre 2013

Communiqué de presse

Lorsque Brigands du Jorat et Pirates d'Ouchy se retrouvent pour une régates

A l'invitation de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, le Brigands du Jorat étaient les invités VIP de la Régate des Equipiers de la Vaudoise.

Samedi 28 septembre, journée calme sur le Léman, petite brise, soleil d'automne un peu voilé - normal pour une compétition de voile ! – les conditions idéales pour l'organisation de la traditionnelle et annuelle Régate des Equipiers de la Confrérie des Pirates d'Ouchy.

Il est 10h00 lorsque les 8 voiliers participants passent la ligne virtuelle de départ devant la Vaudoise ancrée à quelques 300 mètres au large de Bellerive Plage, salué par un non moins traditionnel coup de canon. Deux heures sont au programme de la régates.

Les Brigands du Jorat, invités d'honneur...

A bord de la Vaudoise, outre l'équipage placé sous le commandement de François Delévaux, patron du jour et organisateur de la régates, a pris place une importante délégation de la Nouvelle Compagnie des Brigands du Jorat, sous la conduite de leur Capitaine Pierre-André Jordan.

Invités des Pirates d'Ouchy, reçu comme il se doit par le Grand Patron Gérald Hagenlocher entouré de quelques membres de son Conseil, les Brigands ont pu profiter d'une tribune de VIP et apprécier les évolutions des voiliers engagés dans une régates rendue difficile par des vents plutôt faibles. On a même vu des équipages de voiliers sortir rames et pagayes pour gagner quelques micro-secondes !

Deux confréries, un idéal...

La rencontre des deux groupes, Brigands et Pirates, a été une occasion de plus d'entretenir des liens amicaux et étroits entre des représentants et défenseurs des traditions vaudoises, désireux de les maintenir, de les promouvoir et de garder des liens bien plus anciens que la plupart des membres actifs de ces sociétés.

La journée s'est terminée autour d'un repas en commun qui permet d'échafauder des plans pour de nouvelles rencontres, notamment en 2014 à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, peut-être au bord de la Limatt et du Lac de Zurich.

rg

A propos de la Confrérie des Pirates d'Ouchy

Il faut remonter à une ancienne tradition de l'époque gallo-romaine. Il existait une corporation de "nautés" dans l'ancienne Lousonna sise à Vidy, au bord du Léman. Perpétuée au Moyen-Age par une "frairie" des navigateurs des Rives d'Osches. Plus près de nous, à l'époque bernoise, par une "Compagnie de Navigateurs" ayant port d'attache à Ouchy. La Société Vaudoise de Navigation est fondée en 1846. Puis, c'est la Société de Sauvetage en 1885, suivis du Cercle de la Voile en 1919 et l'Union Nautique Ouchy-Lausanne en 1920. Ces sociétés, après la "décise" du Rhône du 8 au 13 mai 1934 ont décidé le 16 juin de la même année de constituer à nouveau la Confrérie des Pirates d'Ouchy. Aujourd'hui la Confrérie compte plus de 400 confrères. Sa mission première est d'entretenir, de gérer la navigation et d'assurer l'image de cet important patrimoine qu'est La Vaudoise. www.lavaudoise.ch . www.commune-libre-ouchy.ch

Anexes : photos

Contact presse :

Confrérie des Pirates d'Ouchy
Roland Grunder
Chargé de la promotion de la Confrérie
et des relations extérieures
Tél +41 21 944 27 45
r.grunder@bluewin.ch
Case postale 81 1000 Lausanne 6

